



## Ciblage par code postal

## MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Révision v1.1	Affiché le 17 mai 2019	En vigueur le 17 mai 2019
Ajout d'un lien vers l'outil Trouver un lieu de dépôt		<a href="#">Section 3.3.4 "Empilage de palettes et de monoteneurs"</a>
Modification v1.0	Affiché le 16 novembre 2018	En vigueur le 14 janvier 2019
Réduction du volume minimal requis de 400 articles à 100 articles.		<a href="#">Section 1.1 "Aperçu du courrier mécanisable"</a>

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 1.1, 1.2.;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

# TABLE DES MATIÈRES

Préparation. . . . .	1
<b>1 Option de préparation du courrier pour le courrier mécanisable. . . . .</b>	<b>1</b>
1.1 Aperçu du courrier mécanisable . . . . .	1
<b>2 Avant de commencer . . . . .</b>	<b>1</b>
2.1 Commander notre matériel. . . . .	2
2.1.1 Conteneurs acceptables. . . . .	3
2.1.2 Unités d'expédition acceptables. . . . .	3
<b>3 Préparation du courrier . . . . .</b>	<b>4</b>
3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs. . . . .	4
3.2 Étiquetage des conteneurs . . . . .	5
3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition . . . . .	5
3.3.1 Remplissage des unités d'expédition . . . . .	5
3.3.2 Préparation des palettes pour le placement dans des conteneurs . . . . .	5
3.3.3 Étiquetage des unités d'expédition. . . . .	6
3.3.4 Empilage de palettes et de monoteneurs . . . . .	6

# PRÉPARATION

Le module « Préparation » fournit les renseignements détaillés dont vous aurez besoin pour préparer vos articles de courrier avant de les déposer à une installation de Postes Canada. Il comprend des renseignements sur les conteneurs et les unités d'expédition acceptables, le remplissage des conteneurs et les exigences en matière d'étiquetage.

Vous êtes tenu de respecter toutes les exigences énoncées dans votre convention.

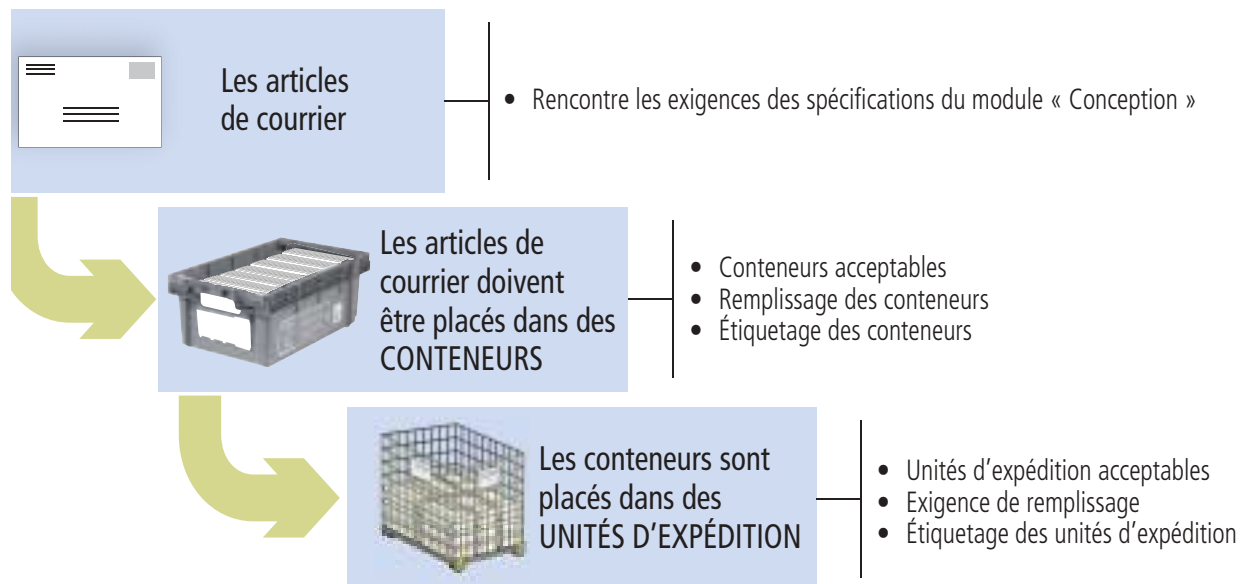
Les figures contenues dans le présent document sont utilisées uniquement à titre d'illustration.

## 1 OPTION DE PRÉPARATION DU COURRIER POUR LE COURRIER MÉCANISABLE

Le courrier mécanisable est une option de préparation des envois standard.

La **préparation du courrier** est l'activité qui consiste à redresser et à conteneuriser les articles de courrier, et à étiqueter les conteneurs. Cela garantit l'admissibilité au courrier mécanisable, et permet de protéger le courrier, d'en déterminer le type et d'en faciliter la manutention.

### 1.1 Aperçu du courrier mécanisable



#### Exigences

- L'envoi doit être accompagné d'une *Commande (Déclaration de dépôt)* préparée et transmise électroniquement, et soumise au moyen des Outils électroniques d'expédition (OEE) de Postes Canada.
- Il doit y avoir un volume minimal de 100 articles par *Commande*.
- Inclut un échantillon de l'article au moment du dépôt.
- Déposé au Canada aux fins de livraison au Canada.

\* Vous pouvez déposer un nombre d'articles inférieur au volume minimal requis, à condition que la différence soit facturée au tarif compensatoire en vigueur. Le tarif compensatoire n'est offert que pour les dépôts simples et non les dépôts partiels.

## 2 AVANT DE COMMENCER

Les articles de courrier mécanisable doivent répondre aux exigences d'admissibilité au courrier mécanisable et aux critères de lisibilité pour pouvoir être traités par l'équipement automatisé. Nous devons être en mesure de lire 95 % du code à barres qui figure sur les articles de courrier d'un envoi donné. Si l'envoi ne respecte pas ces exigences, nous pouvons demander que les futurs articles soient modifiés.

## 2.1 Commander notre matériel

La conteneurisation est le procédé d'emballage du courrier en vue de l'expédition. Les articles de courrier sont placés dans des conteneurs aux fins de traitement conformément à nos procédés. Ces conteneurs sont ensuite placés dans des unités d'expédition (palettes ou monoteneurs) acceptables pour le traitement dans notre réseau de transport.

Vous pouvez vous renseigner sur notre matériel, ou le commander, en communiquant avec le Service des commandes du groupe Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN), par téléphone au 905 565-0480, par télécopieur au 905 564-6830, par courriel à l'adresse [necfteo@postescanada.ca](mailto:necfteo@postescanada.ca), ou encore par l'entremise d'un coordonnateur régional chargé du matériel.



Nous fournissons l'équipement en fonction des conditions et de la disponibilité. Lorsque notre équipement n'est pas disponible, vous devez fournir et utiliser des conteneurs que nous avons pré-approuvés (p.ex.: les boîtes en carton), et/ou les palettes doivent être utilisées.

COORDONNATEURS RÉGIONAUX ET COORDONNÉES			
<b>Atlantique</b>	<b>Nouvelle Écosse/Î.-P.-É. :</b> Halifax Tél. : 902 494-4001 poste 44707 <b>Nouveau-Brunswick :</b> Moncton Tél. : 506 381-5347 Saint John Tél. : 506 653-5270	<b>Québec</b>	<b>Montréal :</b> Tél. : 514 345-7369 Télécopieur : 514 345-7388
<b>Huron Rideau</b>	<b>Ottawa :</b> Tél. : 613 734-1431 Courriel : <a href="mailto:equipmentline.ompp@postescanada.ca">equipmentline.ompp@postescanada.ca</a> <b>Hamilton :</b> Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Tél. : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : <a href="mailto:necfteo@postescanada.ca">necfteo@postescanada.ca</a> <b>London :</b> Tél. : 519 457-5373	<b>Prairie</b>	<b>Winnipeg :</b> Tél. : 204 987-5100 poste 72045 <b>Edmonton :</b> Tél. : 780 945-2600 poste 53292 Télécopieur : 780 945-2608 <b>Calgary :</b> Tél. : 403 974-2000 poste 42170
<b>Région du Grand Toronto</b>	Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Tél. : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : <a href="mailto:necfteo@postescanada.ca">necfteo@postescanada.ca</a>	<b>Pacifique</b>	<b>Vancouver :</b> Tél. : 604 276-5538

Notre équipement ne peut être utilisé que dans le cadre de l'utilisation de produits ou de services de Postes Canada. Il demeure notre propriété exclusive. L'utilisation à des fins personnelles n'est pas autorisée. Vous devez vous assurer que le matériel demeure en bon état, sous réserve de l'usure raisonnable.



## 2.1.1 CONTENEURS ACCEPTABLES

Les dimensions du conteneur correspondent aux dimensions intérieures du conteneur. Les équivalents en système impérial vous sont fournis pour des raisons pratiques.

CONTENEURS FOURNIS PAR POSTES CANADA		CONTENEURS ACCEPTABLES FOURNIS PAR LE CLIENT	
CONTENEUR À LETTRES ET À GRANDS OBJETS PLATS (CLGOP)			
<b>Articles standard</b> 		<b>Articles standard</b> 	
<p>Les conteneurs à lettres et à grands objet plats (CLGOP) sont conçus de telle façon que les couvercles ne sont pas nécessaires.</p>			
Dimensions et Poids			
<b>Poids de conteneurs (sans couvercle)</b> 0,995 kg (2,2 lb)		Les conteneurs en carton fournis par le client doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• satisfaire aux exigences décrites dans le présent guide;</li> <li>• être complètement scellés et être robustes pour résister à la manutention pendant le traitement;</li> <li>• respecter les dimensions indiquées pour les conteneurs à lettres et à grands objets plats.</li> </ul>	
<b>Longueur</b> - 15,6 po (394 mm) <b>Largeur</b> - 9,6 po (244 mm) <b>Hauteur</b> - 6,1 po (156 mm) [avec couvercle]			
<b>Poids Maximal (conteneur, courrier et couvercle compris)</b> 22,7 kg (50 lb)			

## 2.1.2 UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLES

Les équivalents en système impérial sont fournis pour des raisons pratiques.

UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLE	
MONOTENEUR	PALLETES (EN PLASTIQUE OU EN BOIS)
	
Dimensions et Poids	
<b>Poids</b> - 97 kg (213.8 lb)	<b>Poids (plastique)</b> - 9 kg (19.8 lb) - quantité minimum vous devez commander est au moins 40
<b>Longueur</b> - 52 po (1,322 m) <b>Largeur</b> - 42 po (1,067 m) <b>Hauteur</b> - 43.8 po (1,115 m)	<b>Longueur</b> - 48 po (1,22 m) <b>Largeur</b> - 40 po (1,02 m) <b>Hauteur</b> - 59 po (1,5 m)
<b>Poids maximal (Unités d'expédition et courrier compris)</b> 900 kg (1,984.2 lb)	<b>Poids maiximal (Unités d'expédition et courrier compris)</b> 900 kg (1,984.2 lb)

### SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES PALETTES

Les palettes doivent être conformes à ce qui suit :

- ASTM – D1185 – *Standard Test Methods for Pallets and related Structures Employed in Materials Handling and Shipping* (en anglais seulement)
- ISO-8611 – *Palettes pour la manutention – Palettes plates – Partie 3 : Charges maximales en service*
- *Uniform Standard for Wood Pallets, National Wooden Pallet and Container Association (États-Unis)* (en anglais seulement)

Les palettes doivent être construites de telle sorte que les planches de palettes inférieures n'entravent pas l'accès par un chariot élévateur. Les palettes doivent être accessibles par un chariot élévateur sur les quatre côtés ou par un transpalette à main sur deux côtés.

Les ouvertures pour les fourches doivent mesurer :

- au minimum 4 po (102 mm) de hauteur sur les côtés de la palette sans planches de palettes inférieures; et
- au minimum 3,5 po (89 mm) de hauteur sur les côtés dotés de planches de palettes inférieures;

Dimensions essentielles de l'équipement de manutention :

- distance d'un côté à l'autre des fourches : max. 27 po (686 mm);
- distance entre les fourches : min. 8 po (204 mm);
- hauteur de la fourche abaissée : max. 3,5 po (89 mm).

### EXIGENCES ADDITIONNELLES POUR LES PALETTES EN BOIS

- L'utilisation de la conception en bloc est recommandée.
- Les palettes doivent pouvoir résister à des températures allant de -40°C à 40°C ainsi qu'à des conditions météorologiques extrêmes.
- Les palettes ne doivent pas avoir de défauts importants (p. ex., clous apparents, fissures importantes, bois manquant ou parties pourries, endommagées ou irrégulières).
- La partie supérieure de la palette doit être plate et stable, et permettre un chargement et un déchargement sécuritaires du courrier sans qu'il ne bascule ou ne glisse.

## 3 PRÉPARATION DU COURRIER

Le procédé de préparation du courrier exige que :

- **Placement des articles de courrier dans des conteneurs.**
- **Placement de conteneurs dans des unités d'expédition** - les conteneurs devant être acheminés à la même destination sont placés dans des unités d'expédition (monoteneurs ou palettes).

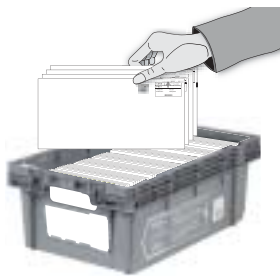
### 3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs

Suivez ces directives lors du placement des articles de courrier dans des conteneurs :

1. Assurez-vous que tous les articles soient orientés dans la même direction, la vignette postale vers l'avant du conteneur (côté de l'étiquette).

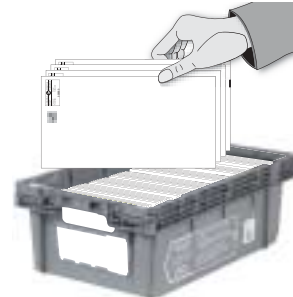
#### PLACEMENT DES ARTICLES DE COURRIER STANDARD

##### ORIENTATION D'ADRESSE HORIZONTALE



La vignette postale doit être dans le coin supérieur droit.

##### ORIENTATION D'ADRESSE VERTICALE



La vignette postale doit être dans le coin supérieur gauche.

2. Afin de faciliter le traitement du courrier, les clients ne doivent pas remplir les conteneurs à leur pleine capacité. Laisser suffisamment d'espace libre pour que l'opérateur puisse y mettre les deux mains afin d'en retirer le courrier.


Assurez-vous que les articles ne collent pas les uns aux autres, car ils pourraient s'abîmer pendant le traitement ou se bloquer dans les machines ou les endommager.

3. Seul le dernier conteneur peut être moins rempli. Pour que le courrier du dernier conteneur reste bien en place et ne s'abîme pas, nous recommandons d'utiliser du matériel d'emballage.

## 3.2 Étiquetage des conteneurs

Tous les conteneurs doivent être étiquetés à moins que les conteneurs sont placés dans des monoteneurs ou sur des palettes. Pour consulter les spécifications relatives aux étiquettes, visitez le site [postescanada.ca/etiquettes](http://postescanada.ca/etiquettes).

Les gros expéditeurs de courrier peuvent choisir de produire des étiquettes individuelles ou en format continu (en une pose, en deux poses, etc.) de la façon qui convient le mieux au processus de surimpression prévu.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHEMINEMENT	EXEMPLE D'ÉTIQUETTE DE CONTENEUR
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nom du service (Postal Code Targeting/ Ciblage par code postal)</li> <li>Option de service/taille (Standard Machineable/Mécanisable standard)</li> </ul> <p>Nous recommandons que le numéro de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> soit inscrit sur l'étiquette.</p>	<p>Si vous utilisez des conteneurs fournis par Postes Canada, insérez les étiquettes de conteneurs dans le porte-étiquette avant de déposer votre envoi à une installation de Postes Canada.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Si vous utilisez des conteneurs en carton fournis par le client, apposez une étiquette de conteneur sur le côté de chaque conteneur. Vous pouvez commander des étiquettes auto-adhésives en ligne à l'adresse <a href="http://postescanada.ca/cal">postescanada.ca/cal</a> en utilisant le formulaire 33-086-732 ou par téléphone au 1 888 550-6333.</p>

## 3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition

Les unités d'expédition (monoteneurs et palettes) servent à regrouper les conteneurs qui doivent être mis sur une même *Commande* ou qui doivent être acheminés à la même destination (p. ex., tous les articles de courrier destinés à Vancouver arrivent sur une même palette). Ceci réduit la manutention et aide à assurer la livraison en temps voulu.

### 3.3.1 REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

TYPE D'UNITÉ D'EXPÉDITION	EXIGENCES DE REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION		
	DESTINATION	MINIMUM	MAXIMUM
Palette	Toutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun minimum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>48 CLGOP</li> <li>1,5 m (hauteur de la palette comprise)</li> </ul>
Monoteneur	Toutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun minimum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>48 CLGOP (40 CLGOP munis d'un couvercle)</li> </ul>

### 3.3.2 PRÉPARATION DES PALETTES POUR LE PLACEMENT DANS DES CONTENEURS

#### PALETTES

Toutes les palettes doivent être bien attachées et structurellement solides. Afin de préserver l'intégrité de votre envoi, assurez-vous :

- de recouvrir la palette et son chargement de trois épaisseurs de film plastique;
- de fixer la charge au moyen de courroies croisées.

**REMARQUE :** Si vous utilisez des palettes en plastique, nous recommandons de maintenir les conteneurs sur le fond de la palette en enserrant le tout par quatre sangles de serrage. Les courroies métalliques ne sont pas permises.





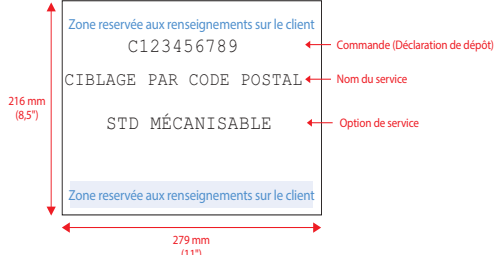
### 3.3.3 ÉTIQUETAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

Toutes les palettes et tous les monoteneurs doivent être étiquetés. Cela permettra de veiller à ce que votre courrier soit acheminé à la bonne installation du réseau de Postes Canada. .

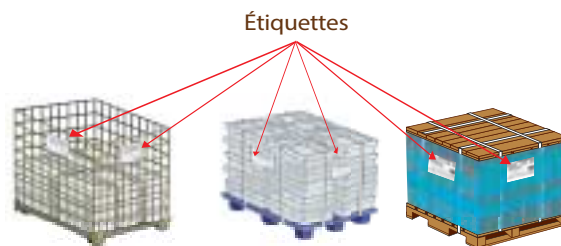
#### SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ÉTIQUETTES

Les étiquettes doivent être blanches et :

- mesurer 8,5 po hauteur sur 11 po largeur (216 mm x 279 mm) en format lettre vertical ou horizontal. Les étiquettes peuvent également être préparées en format légal vertical et mesurer 8,5 po sur 14 po (216 mm sur 355 mm);
- être imprimées dans un lettrage en noir dont la taille de la police est suffisamment grande pour couvrir toute l'étiquette;
- afficher de façon visible le nom de l'installation (qui doit ressortir par rapport aux autres renseignements);
- être visible sur deux côtés de la palette ou du monoteneur.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHEMINEMENT	EXEMPLE D'ÉTIQUETTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom du service (Postal Code Targeting/Ciblage par code postal)</li> <li>• Option de service/taille (Standard Machineable/Mécanisable standard)</li> </ul> <p>Nous recommandons que le numéro de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> soit inscrit sur l'étiquette.</p>	

#### DEUX CÔTÉS DE CHAQUE PALETTE OU MONOTENEUR DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UNE ÉTIQUETTE



**REMARQUE :** Les clients qui désirent inclure d'autres directives internes sur le conteneur sont encouragés à utiliser une étiquette d'une couleur autre que blanche.

### 3.3.4 EMPILAGE DE PALETTES ET DE MONOTENEURS

Plusieurs palettes expédiées à la même destination peuvent être empilées, pourvu qu'elles soient fixées ensemble au moyen de courroies. L'empilage en rangées des palettes au cours de l'entreposage et du transport permet d'utiliser l'espace de l'entrepôt de façon plus efficace. Par exemple, supposons qu'il y a deux palettes : l'une est destinée à la succursale de Vanier et l'autre, au poste de facteurs de Merivale. Ces deux palettes peuvent être fixées ensemble à l'aide de sangles aux fins d'acheminement à Ottawa (regroupement du courrier urbain).

**REMARQUE :** Tous les emplacements ne sont pas équipés pour traiter le courrier reçu en monoteneurs ou en palettes qui sont superposés. Consultez l'outil *Trouver un lieu de dépôt* à [postescanada.ca/lieuxdedepot](http://postescanada.ca/lieuxdedepot) pour vous assurer que le lieu de dépôt est bien équipé et capable de traiter votre courrier.

PALETTE	MONOTENEUR
Deux palettes empilées ne peuvent mesurer plus de 1,5 m de haut ou peser plus de 900 kg.	Deux monoteneurs empilés ne peuvent peser plus de 1 800 kg; chacun ne peut peser plus de 900 kg.
